

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU D'ABONNEMENTS
Rue Pépinet, 3.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste
Compte de chèques postaux U.I.
Les abonnements partent
du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Un an 6 mois 1 an 1 mois	Fr. 28 — 16 — 8 50 8 50
étranger (aéronef suisse)	40 — 20 50 10 50 4 —
(Abonnements pris à la poste : 20 cent en plus.)	
Prise du numéro : Suisse 10 cent. — Etranger 15 cent.	

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

Lausanne, 6 avril
EN RHÉNANIE

Impressions de Bonn

Bonn, la jolie ville universitaire des bords du Rhin, appartient depuis quelques semaines à la zone française d'occupation. Elle était tenue jusqu'à cette date par les Anglais. Et ces braves Tommies s'y trouvaient si bien qu'ils ont fait des pieds et des mains pour y rester. Ils n'ont même pas hésité à noircir dans ce dessin ceux qui devaient leur succéder : « Vous verrez, disaient-ils aux autochtones assolés, vous verrez le régime que les Français vous imposent. Ils sont exaspérés par les ravages de votre armée dans leur pays pendant la guerre. Ils sont outrés de la mauvaise volonté que vous mettiez à payer votre dette envers eux. Pauvres gens que vous êtes ! Vous allez en voir de toutes les couleurs ! »

Ces discours avaient terrorisé les Bonnois. On raconte que la sœur de l'empereur Guillaume, la princesse de Schaumbourg-Lippe, qui habite ici une magnifique villa, était particulièrement nerveuse. Elle doit avoir adressé en haut lieu interpellé d'ardentes suppliques tendant à ce qu'on lui laissât ses officiers britanniques et à ce qu'on ouvrît pas sa villa à des officiers français. On ne put tenir compte de sa requête. Et quelle ne fut pas sa surprise en constatant que ses hôtes nouveaux respectaient ses rideaux et ses tapis. Elle n'est pas encore revenue de sa stupeur.

La même surprise agréable attendait les simples bourgeois et plus spécialement les professeurs et les étudiants de cette Université de Bonn qui se prévaut d'un si brillant passé. Ils n'avaient pas bonne conscience, ces universitaires de tous âges. Si toutes les universités allemandes étaient empoisonnées d'esprit pangermaniste, celle de Bonn répandait un venin plus nocif que les autres. C'est foi que Guillaume II a mené la vie d'étudiant, c'est ici que la *Borussia*, le corps le plus aristocratique de toute l'Allemagne, tenait, avant la guerre et avant l'occupation par les Alliés, le haut du pavé. Bonn était dans l'Allemagne impériale un foyer de pangermanisme intellectuel. Ce foyer, de toute évidence, ne s'est pas éteint. On rencontre dans les rues les mêmes adolescents au visage balafonné, les mêmes jeunes gens coiffés de l'affreux *Särmter*. Ils ne se font plus suivre de leurs énormes dogues, les dogues étant aujourd'hui un objet de superflu luxé en Allemagne, mais ils ont recommandé leurs duels à la rapière. L'Allemand n'a donc pas versé assez de sang pendant la guerre ? Il tient donc à le voir couler d'une façon ou d'une autre ? La jeunesse germanique avait une admirable occasion de renier une institution barbare, sinistre parodie des tournois et qui n'a plus sa raison d'être. C'est un phénomène afflant que son empressement à ne point saisir l'occasion propice.

* * *

Les Anglais avaient interdit les duels à la rapière et l'on avait dit aux étudiants bonnois : « Vous verrez, les Français les interdiront aussi. » Mais les Français n'ont rien interdit. Il plait aux étudiants de Bonn de se découper des pommes frites dans les joues : allez-y galement, jeunesse studieuse et quelque peu sanguinaire ! L'autorité française s'est fait, d'ailleurs, une loi d'intervenir le moins possible dans le ménage universitaire. J'ai recueilli à cet égard, de la bouche même de M. Paul Tirard, les déclarations les plus intelligemment libérées et les plus appropriées, je pense, à la situation. Je ne crois pas desservir M. Tirard en apportant ce fait. M. Paul Tirard est résolu à laisser aux enseignants et aux passeignés tous les priviléges compatibles avec le maintien de l'ordre public et avec la déférence due aux vainqueurs.

Il a raison. La violence engendre la violence. L'autorité alliée ne tarderait pas à se faire détester plus encore si elle prétendait diriger les opinions des intellectuels rhénans. Il faut que les pangermanistes en arrivent à reconnaître d'eux-mêmes l'absurdité et la naissance, comme on disait autrefois, de leur doctrine. L'influence française qui va rester prépondérante à Bonn pendant des années pourra heureusement s'exercer dans ce sens ; mais c'est une entreprise de longue haleine.

J'ai eu le plaisir de m'entretenir quelques instants à Bonn avec un jeune professeur qui s'est fait une spécialité de l'étude critique de la littérature française, surtout de ses représentants les plus jeunes et les plus hardiment novateurs. M. Curtius a publié un livre — qui fut d'abord un cours professé à Bonn — où les écrits de Péguy, Suassou, Gide, Agathon sont finale-

Cet idéal n'est pas encore, je le crains, à la veille de se réaliser. J'en ai eu, au moment de quitter Bonn, la preuve trop convaincante. Je m'appretai à monter dans le train à destination de Coblenze. Je demandai quelques renseignements pratiques au portier à redingote bleue et casquette rouge qui arpental le qual-

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

la Gazette de Lausanne

L'occupation de la RuhrENTRE M. MILLERAND
ET LE MARÉCHAL FOCH

Paris, 4 avril

Au sujet de la situation dans la Ruhr, M. Millerand a déclaré :

— Le gouvernement français est fermement convaincu du danger d'une intervention allemande dans la Ruhr, et il est persuadé qu'elle n'est pas justifiée par une nécessité impérieuse. Il a fait le possible et l'impossible pour l'empêcher. Les dirigeants de Berlin agissant contre notre gré et transgessant leurs engagements, devront supporter seuls la responsabilité des conflits sanglants, s'il s'en produit, comme il faut le craindre, ainsi que des actes de destruction criminelle qui pourraient ultérieurement entraîner l'exploitation du bassin minier. Ils ne seront pas fondés, cette fois, à s'abriter derrière le cas de force majeure.

Or, on a vu que M. Millerand avait annoncé dans sa lettre au chargé d'affaires allemand qu'il lui ferait connaître ultérieurement les décisions du gouvernement de la République.

Le président du Conseil s'est naturellement refusé à préciser les mesures qu'il pouvait envisager :

— J'ai tenu à prendre l'aviso particulièrement autorisé du maréchal Foch et, en même temps, j'ai avisé et consulté les alliés; je ne puis donc rien vous dire pour le moment.

Il est évident, toutefois, que les décisions du gouvernement ne tarderont pas à être connues. Il est permis d'ailleurs de présumer quelle en sera la portée. On se souvient que, dès le 28 mars, en réponse à la demande d'autoriser l'occupation de la Ruhr, M. Millerand faisait connaître à M. Mayer qu'il demanderait, en retour, des garanties comme l'occupation de Francfort, Darmstadt et Hanau :

Il y a tout lieu de penser que nos Alliés, mis au courant par leurs représentants les plus qualifiés de la situation dans la Ruhr, voudront s'associer aux mesures que la France réclamera, pour assurer le respect du traité et le maintien de sa sécurité.

Paris, 4 avril

M. Millerand, président du Conseil, a reçu, dimanche après-midi, le maréchal Foch.

L'OCCUPATION DE FRANCFOORT

Paris, 4 avril

Il y a lieu de remarquer que l'occupation envisagée de la zone Francfort-Darmstadt-Hanau a pour unique but de permettre aux Allemands de prendre des gages, en raison de la violation du traité par les Allemands. Si les troupes alliées occupent de nouveaux territoires en Allemagne, ce sera en dehors du bassin de la Ruhr, où opèrent les troupes de la Reichswehr. D'ailleurs, le gouvernement allemand a été prévenu, le 28 mars, par M. Millerand, des garanties que le gouvernement français considérait comme indispensables dans cas d'entrées des troupes allemandes dans la Ruhr.

On doit s'attendre, à Berlin, à l'occupation de Francfort qui, selon toute vraisemblance, s'opérera sans incident. Cette opération n'est du reste pas encore commencée et l'on ne sait pas à quelle date elle s'effectuera, bien qu'elle doive être prochaine.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ

Paris, 4 avril

Les mesures militaires que le gouvernement français envisage ont pour unique objet de rappeler l'Allemagne au respect des articles 42 et 44 du traité de paix, qui interdisent la présence des troupes allemandes dans une zone de 50 kilomètres à l'est du Rhin. Ce sont donc exclusivement des mesures d'astreinte.

M. MAIER A M. MILLERAND

Paris, 5 avril.

M. Maier, chargé d'affaires d'Allemagne, et le président de la délégation allemande près la Conférence de la paix, ont adressé, dimanche après-midi, une note à M. Millerand.

Dans cette note, les représentants allemands s'efforcent d'atténuer l'importance du mouvement entrepris par les troupes allemandes dans la Ruhr, dont ils prétendent que le nombre a été exagéré. Ils assurent également que les mesures de garantie, réclamées par le gouvernement français, ne s'imposent pas, la présence des effectifs supplémentaires de la Reichswehr dans la Ruhr ne devant pas se prolonger.

« L'AFFAIRE EST ENTRE LES MAINS DES MILITAIRES »

Paris, 5 avril.

A propos des événements d'Allemagne, le *Petit Journal* fait remarquer que les troupes alliées n'entrent pas dans la Ruhr, où opèrent la Reichswehr, mais qu'elles occuperont les villes dépourvues de garnisons allemandes. Il y a tout lieu de présumer que, dans ces conditions, l'occupation s'effectuera sans incident.Le *Petit Journal* réclame que les Allemands supportent les frais de l'occupa-

tion nouvelle qui est envisagée. Il fait remarquer que, si la France ajoute cette indemnité supplémentaire à toutes celles que l'Allemagne doit payer, la France risque fort de n'être réglée que dans un temps indéterminé.

Le *Matin* cite cette réponse faite par M. Millerand, dimanche, aux journalistes qui l'interrogeaient : « L'affaire est désormais entre les mains des militaires. »

A 11 h. du soir, dimanche, on téléphonait de Wiesbaden que les troupes du général Degoutte étaient mises sur pied d'alarme, à partir de lundi matin.

LA PAIX ROUGE

Paris, 4 avril.

On mandate de Cologne au *Temps* :

L'assemblée générale des comités exécutifs ouvriers, comprenant 113 indépendants, 30 majoritaires, 109 communistes et 2 syndicalistes, avait décidé, vendredi, à l'unanimité, la reconnaissance et l'application immédiate des résolutions prises le 24 mars à Bielefeld et celles arrêtées le 31 mars à Münster, ainsi que l'arrêté de la grève générale. Les chefs de l'armée rouge acceptent aussi.

Le nouveau pacte comprend 13 obligations pour le gouvernement et 6 pour les révolutionnaires. Les premières comportent l'antimilitarisme, la levée de l'état de siège, l'arrêt de l'avance de la Reichswehr, l'insurrection contre le général Watter, le désarmement et la punition des complices de Kapp, les réformes administratives et sociales, la socialisation des mesures contre les mercantils et la collaboration ouvrière aux bureaux militaires.

Les autres conditions comportent l'arrêt de la lutte, la dissociation de l'armée rouge, la libération des prisonniers, la remise des armes à des bureaux spéciaux, la création de comités d'ordre et l'organisation d'une garde républicaine locale.

La *Gazette de Cologne* appelle cela : « la paix rouge. »

L'ordre de grève générale a été révoqué sous condition que tous les mouvements des troupes vers la Ruhr seraient arrêtés immédiatement.

La crise danoise**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement a publié, le 2 avril, la déclaration suivante :

Le Conseil des ministres a décidé, le 31 mars, que les élections au Folketing (Chambre des députés) auront lieu le 22 avril.

Le Folketing sera dissous le 21 avril.

A la rentrée du parlement, le 14 avril, après les vacances de Pâques, le gouvernement donnera aux deux Chambres les raisons de la formation du ministère.

Pour ne pas perdre de temps jusqu'au 14 avril, le président du conseil a invité les présidents des différentes commissions des Chambres à les réunir, pour discuter les projets de loi sur lesquels il y a quelques espoirs d's'entendre avant les élections.

Le gouvernement fera son possible pour faire adopter, avant la dissolution, les projets sur lesquels un accord s'établira entre les différents partis.

Le ministère n'a pas l'intention de transiger aucune des questions politiques sur lesquelles les partis ne sont pas d'accord. Le ministère rappelle qu'il donnera sa démission aussitôt que le nouveau Folketing sera réuni.

Le président du conseil a prié le président de l'Association des patrons, vu la situation actuelle, de s'efforcer de terminer les différends entre ouvriers et patrons.

M. FRIIS FORME LE**NOUVEAU CABINET**

Copenhague, 4 avril.

Le roi a provoqué une réunion des chefs de tous les partis du Rigsdag. Cette réunion, qui a commencé samedi soir à 9 heures, s'est terminée dimanche matin à 5 h. 30. Tous les chefs de parti ont décidé qu'il est nécessaire que les élections aient lieu d'après la nouvelle loi électorale, maintenant que tout danger de grève générale est écarté.

Le ministre Liebe, après les suggestions du roi, a exprimé le désir de se retirer. Le roi l'a remercié de sa collaboration et chargera M. Friis, ancien directeur du cabinet du ministre de la justice, de former le nouveau cabinet avec la mission d'engager le Rigsdag à reprendre le plus tôt possible la discussion de la loi électorale. Tous les chefs de parti ont promis leur appui au cabinet.

DEVANT LE PALAIS ROYAL

Copenhague, 4 avril.

Une manifestation s'est produite dimanche après-midi, aux abords du palais royal. Plusieurs milliers de socialistes, dont beaucoup portaient des bannières rouges, ont défilé devant le palais. Les manifestants ont entonné l'*Internationale*. De nombreux cris de « Vive la République ! » ont été poussés. La police n'est pas intervenue. Les manifestants se sont dispersés rapidement.**LE SORT DE CONSTANTINOPLE****La question de Teschen**

Le Conseil national tchécoslovaque, organe supérieur d'étude des questions nationales et de défense des intérêts nationaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a envoyé une délégation composée de personnalités qualifiées par leur situation politique ou sociale pour présenter à M. Huszar, ministre président, à MM. Benes et Svehla, les doléances de la population tchèque du district de Teschen. Ces griefs étaient appuyés de documents photographiques qui authentifiaient les récits des scènes regrettées qui se sont déroulées dans ce district.

Les représentants du gouvernement ont déclaré à la délégation qu'ils sont résolus à intervenir tant auprès de la commission plébiscitaire interalliée qu'auprès des puissances de l'Entente et du Conseil suprême, pour obtenir que la liberté du plébiscite soit assurée et que l'ordre social soit rétabli dans le pays.

L'Autriche et le communisme

Vienne, 5 avril.

Le chancelier d'Etat de la république d'Autriche, M. Renner, a prononcé à Linz (Styrie), devant une assistance de plusieurs milliers de personnes, un discours sur la politique de la classe ouvrière autrichienne.

Exposant quelle profonde agitation s'est emparée actuellement des travailleurs dans le monde entier, il fait remarquer que ce n'est pas en Autriche que réside la décision dans ce domaine, mais en Russie et en Angleterre.

Tant que la « décision mondiale » ne sera pas intervenue, la préoccupation primaire de l'Autriche doit être de maintenir la classe ouvrière à flot et de poursuivre dans le calme l'édification de l'état libre, s'impliquant peu à peu des idées socialistes. Mais tout sera compromis si les travailleurs se laissent égarer par la propagande communiste.

Le chancelier, frénétiquement applaudi, a conclu en mettant la nation autrichienne en garde contre les éléments anarchistes qui vont prêcher la destruction absurde.

Turquie**LA SITUATION**

Constantinople, 4 avril.

Le 1er avril, le Conseil des ministres a délibéré sur les dispositions à prendre dans le but d'assurer la reprise des relations entre les vilayets anatoliens et la capitale.

Pour Andrinople, le commandant de corps d'armée, comprenant la situation difficile, après avoir refusé de recevoir l'ordre du gouvernement par suite de l'occupation de la capitale et après avoir dénoncé l'armistice et proclamé une mobilisation qui échoua piteusement, est revenu à un compréhension plus nette de la situation et a fait acte de soumission.

Pour l'Anatolie, l'opposition de la part du gouvernement est plus délicate car, en somme, il n'a jamais rien fait pour tâcher d'empêcher les agissements des nationalistes, et maintenant l'obligation dans laquelle il se trouve de donner un blâme officiel lui crée une situation délicate, sinon dangereuse. Cependant, le gouvernement élabora en ce moment un manifeste qui devra être rendu public, et dans lequel il réprove l'action des forces nationalistes. On dit que ce manifeste paraîtra prochainement.

La presse commente la démission du Grand Rabbin, par suite de divergences de vues entre lui et le gouvernement au sujet de la question intéressant la communauté juive.

On signale l'arrivée de nombreux réfugiés russes venant de Novorossisk.

LE NOUVEAU CABINET TURC

Constantinople, 4 avril.

Le suitant à charge Damad Fend de former le cabinet. La liste ministérielle est prête. Le nouveau cabinet sera un cabinet de concentration nettement opposé au mouvement nationaliste.

L'odyssée des grands-ducsOn mande de Rome au *Journal des Débats*:Le vapeur *Sémiramis* a débarqué à Trieste les principaux membres de la famille du feu tsar. C'est la grande-duchesse Marie Pavlovna qui les a recueillis et qui les a embarqués avec elle pour l'Italie.

Les personnes sauves sont 57 grands-ducs, princes et parents des Romanoff.

S'étant retirée à Odessa, la grande-duchesse Marie chercha tous ses parents et fit venir chez elle. Pour les cacher aux bolchevistes, elle les logea dans un train abandonné, où ils restèrent pendant deux mois.

L'amiral anglais, qui se trouvait à Odessa, intéressa son gouvernement au sort des malheureux ; en effet, le gouvernement anglais envoya un navire. Mais ce navire tardant à arriver, la mission italienne fit embarquer la grande-duchesse et les siens à bord du *Sémiramis*.

N'ayant pas d'argent, la grande-duchesse donna un gage évalué 300 000 fr.

Le voyage dura vingt-neuf jours, de Novorossisk à Trieste. Parmi les personnes ramenées par la grande-duchesse, il y a aussi la danseuse Kvecesinskaja, amante du feu tsar.

SYRIE**PROTESTATION CONTRE LE CONGRÈS DE DAMAS**Le *Journal des Débats* reçoit de Tar-tous le télexgramme suivant :

L'adresse que voici est envoyée à la Conférence de la paix : « Sans le consentement des tribus Alamites, l'émir Faïcal s'est fait couronner roi de Syrie. Nous protestons énergiquement contre cette révolution. Nous redemandons la création d'une Confédération alamite sous le protectorat direct et exclusif de la France. — Le chef de la tribu : Khayatin Safita Iabed Abbas. »

(Tar-tous est une ville de la côte, située à mi-distance de Tripoli de Syrie et de Latakia.)

DEVANT LE PALAIS ROYAL

Copenhague, 4 avril.

Une manifestation s'est produite dimanche après-midi, aux abords du palais royal. Plusieurs milliers de socialistes, dont beaucoup portaient des bannières rouges, ont défilé devant le palais. Les manifestants ont entonné l'*Internationale*. De nombreux cris de « Vive la République ! » ont été poussés. La police n'est pas intervenue. Les manifestants se sont dispersés rapidement.**LE SORT DE CONSTANTINOPLE**

Washington, 4 avril.

Le rapport de la commission d'enquête américaine en Turquie conclut que la solution du problème oriental est dans l'attribution d'un mandat à une puissance quelconque et que ce mandat devrait s'établir à Constantinople.

SYRIE**PROTESTATION CONTRE LE CONGRÈS DE DAMAS**Le *Journal des Débats* reçoit de Tar-tous le télexgramme suivant :

L'adresse que voici est envoyée à la Conférence de la paix : « Sans le consentement des tribus Alamites, l'émir Faïcal s'est fait couronner roi de Syrie. Nous protestons énergiquement contre cette révolution. Nous redemandons la création d'une Confédération alamite sous le protectorat direct et exclusif de la France. — Le chef de la tribu : Khayatin Safita Iabed Abbas. »

LE SORT DE CONSTANTINOPLELe *Journal des Débats* reçoit de Tar-tous le télexgramme suivant :

L'adresse que voici est envoyée à la Conférence de la paix : « Sans le consentement des tribus Alamites, l'émir Faïcal s'est fait couronner roi de Syrie. Nous protestons énergiquement contre cette révolution. Nous redemandons la création d'une Confédération alamite sous le protectorat direct et exclusif de la France. — Le chef de la tribu : Khayatin Safita Iabed Abbas. »

LE SORT DE CONSTANTINOPLELe *Journal des Débats* reçoit de Tar-tous le télexgramme suivant :

L'adresse que voici est envoyée à la Conférence de la paix : « Sans le consentement des tribus Alamites, l'émir Faïcal s'est fait couronner roi de Syrie. Nous protestons énergiquement contre cette révolution. Nous redemandons la création d'une Confédération alamite sous le protectorat direct et exclusif de la France. — Le chef de la tribu : Khayatin Safita Iabed Abbas. »

LE SORT DE CONSTANTINOPLE

**SPECTACLES CONCERTS
CONFÉRENCES SOCIÉTÉS**

GRAND THÉÂTRE

DIRECTION : PAUL TAPIE

Tous les soirs, à 8 h. 15
„KOMM' LA LUNE“
Revue annuelle en 4 actes et 70 scènes de Paul
Tapie et Maurice Hayward.
Location ouv. de 10 à 12 h. et de 2 à 5 h. 1/2

Royal Biograph

Place Centrale Téléphone 29.39

Du samedi 3 au jeudi 8 avril 1920.
Vendredi 2 (Vendredi Saint) et dimanche 4 (Pâques)
RELACHE

L'ENGRENAGE

Grand drame moderne, série artistique Gaumont,
avec M. René CRESTE

Dix minutes au Music-Hall
Nouvelle sé. d'attractions in-dites.

OH ! JEUNESSE

Harmonie comédie sentimentale et humoristique

L'EXPOSITION

d'objets d'art antiques et modernes

AU
LAUSANNE-PALACE
est ouverte

Entrée libre Par l'Hôtel

Du 7 avril au 7 mai

Exposition de 100 portraits

au pastel par

Eugène Burnand

Les Alliés dans la Guerre

des Nations

Galerie Brunner

11, rue Royale, Paris
tous les jours, le dimanche excepté, de
9 heures à 6 heures.

Société vaudoise de Crémation

Assemblée générale ordinaire

le dimanche 11 avril 1920,
à 3 heures.

Salle Jean Muret, Rue Chauvau, Lausanne.

Ordre du jour statutaire.

LE COMITÉ.

LA
Cure de Printemps

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année, le sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à sechauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la Cure de Printemps aide à la bonne Circulation du Sang qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la Cure de l'abbé Soury.



Exiger ce portrait!

JOUVENCE de l'abbé SOURY
uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la Cure de l'abbé Soury.

qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'estomac, de l'intestin et des Vérités, les Migraines, les Nervos, les Maladies Intérieures de la femme, les Accidents du RETOUR d'Age, les Chaleurs, Vapeurs, Eloufements, Congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'abbé SOURY
avec la signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant renseignement gratis.

Mme HENRY COMBE
Officier d'académie

Ancien Professeur du Conservatoire Charpentier, de Paris.

COURS DE CHANT
dames et messieurs

LEÇONS PARTICULIÈRES

Opéra et concerts classiques, Formation d'artistes.

Méthode absolument certaine

Formation de la voix

Qui peut parler peut chanter.

Renseignements sur la méthode sont donnés gratuitement par Mme Combe,

Le JEUDI, de 1 h. à 4 h., La Grotte, (L'Hiver) LAUSANNE.

4811

AUX DOCKS

S. A.

Rue Baldwin

„Golf“

se fait en Box noir et couleurs
Cuir verni et cuir blanc.

Envoyez à choix

Institution de jeunes gens

ZUBERBUEHLER, AARBURG

ARGOVIE

Langues modernes, préparation pour le commerce et les écoles techniques. Excellentes références et prospectus par la direction.

Union de Banques Suisses

Emission de Fr. 10,000,000.-- montant nominal actions nouvelles

L'Union de Banques Suisses, Société anonyme ayant siège à Winterthour et à St-Gall, a été constituée le 17 octobre 1912, par la fusion de la Banque de Winterthour, fondée en 1862, et de la Banque du Toggenburg, fondée en 1863. Le tableau comparatif ci-après permet de se rendre compte du développement de la Banque depuis sa constitution.

	1912 Fr.	1916 Fr.	1918 Fr.	1919 Fr.
Capital-actions	35,000,000.—	36,000,000.—	10,000,000.—	60,000,000.—
Réserve	10,000,000.—	10,500,000.—	2,400,000.—	15,000,000.—
Caisse de pensions	570,000.—	1,000,000.—	2,716,797.—	4,826,265.—
Bénéfice net (y compris le report de l'année précédente)	2,569,369.—	8,034,841.—	5,508,088.—	7,149,461.—
Mouvement calculé sur un seul côté (en millions)	4,876	8,171	15,104	20,024
Total du bilan	202,364,311.—	276,333,646.—	487,685,897.—	501,048,701.—

Les dividendes suivants ont été distribués :

1912-13	1914-16	1917	1918	1919
7 0/0	6 0/0	7 0/0	7 1/2 0/0	8 0/0

En vertu de ses pouvoirs, le Conseil d'administration a décidé de porter le capital-actions de 60 millions à 70 millions de francs par l'émission de

20.000 actions nouvelles au porteur de Fr. 500.— valeur nominale, numérotées de 120,001-140,000

ayant droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1920.

Les démarches nécessaires seront faites pour obtenir l'admission des actions à la cote des Bourses de Zurich, Bâle, Lausanne et Genève.

L'émission a lieu aux conditions suivantes :

A. Droit de souscription réservé aux actionnaires de l'Union de Banques Suisses.

Les actionnaires de l'Union de Banques Suisses ont un droit de souscription préférentiel, en ce sens que six actions anciennes de Fr. 500.— donnent le droit de souscrire à une action nouvelle de Fr. 500.— au par.

B. Souscription libre.

Les actions nouvelles pour lesquelles le droit de souscription n'aurait pas été exercé sont offertes en souscription publique. Le prix d'émission est fixé à Fr. 530.—

Si les souscriptions libres dépassent le montant disponible, elles seront soumises à réduction.

Les souscriptions sont reçues jusqu'au 14 avril 1920.

La libération des actions nouvelles devra avoir lieu du 15 avril au 30 juin 1920, après de l'établissement qui a reçu la souscription. Si la libération intervient après le 15 avril 1920, l'intérêt à 5% dès cette date jusqu'au jour de la libération, calculé sur le montant nominal, sera ajouté au prix d'émission.

Si les actions ne peuvent être délivrées au moment de la libération, les souscripteurs recevront des certificats provisoires qui seront échangés ultérieurement, sur avis spécial, contre les titres définitifs.

Le droit de timbre fédéral sur les nouvelles actions sera supporté par la banque.

Mars 1920.

Les souscriptions sont reçues sans frais à :

LAUSANNE : à l'Union de Banques Suisses,
chez MM Brandenburg & Cie,
chez MM. Monneron & Guye,

ainsi que chez les autres sièges, succursales et agences de

L'UNION DE BANQUES SUISSES

à Genève, Vevey, Montreux, Payerne, Couvet, Chaux-de-Fonds, Zurich, Winterthour, St-Gall, Aarau, Baden, Bâle, Flawil, Laufenburg, Lichtensteig, Liestal, Rapperswil, Borschach, Wü, Wohlen, Aadorf, Gossau, St-Fiden, Ruti.

Comptoir d'Escompte de Genève

Capital-actions : Fr. 30,000,000.—

Réserves : Fr. 14,200,000.—

5136

Siège social à Genève

Siège à Bâle

Succursale à Fribourg

DEPOTS A TERME

(1 à 5 ans) **5 1/2 0/0**

MIDLAND

Ses marchandises sont anglaises et sont soutenues par une expérience de fabrication de plus de 60 années qui prouve leur bonne qualité.

PNEUS et CHAMBRES à AIR DE BICYCLES

Toutes les tailles et modèles pour toutes les marques de machine. Nous avons des stocks importants.

PIÈCES PLEINS

Pour voitures de commerce de toute sorte. Il n'y a pas de meilleurs pneus pleins que ceux de Midland spécialement où les routes sont mauvaises.

Les Pneus de MIDLAND signifient un plus grand nombre de kilomètres.

Notre garantie : Satisfaire chaque client.

THE MIDLAND RUBBER Co, Ltd

Siège social : RYLAND STREET, Birmingham, Angleterre

Londres : 36, Causton Street, Westminster W. I., Angleterre.

Villa à vendre

(Quartier de Pérolles - Fribourg)

Construction moderne de style, en excellent état d'entretien, comprenant quatorze pièces, plus cuisine, office, W. C., salle de bains, cabinet de toilette, véranda vitrée, buanderie, bûcher, caves. Chauffage central. Eau, gaz, électricité.

Vue splendide et imprenable. Jardin et parc.

Entree en location à partir du 22 juillet prochain. Prix net, Fr. 150,000.— S'adresser à M. Broillet, architecte, 91, boulevard de Pérolles, Fribourg.

Villa à vendre

9 pièces, confort moderne, jardin ombragé, S-

adresser : 10, avenue des Tilleuls, Lausanne.

4880

Ongles rongés

Cette mauvaise habi-

tude de guérir radicalement

Ch. Tschoppat, pédicu-

riste, Grand-Font, 2, La-

usanne.

4516

LES DERNIERES NOUVELLES DE LA NUIT

Les faits du jour

M. Maier a remis à M. Millerand une note dans laquelle il s'efforce d'expliquer les raisons pour lesquelles son gouvernement a autorisé (en violation flagrante des art. 42 et 44 du traité de Versailles, prévoyant que la présence des troupes allemandes dans une zone de 50 km. à l'est du Rhin est interdite) l'entrée en zone démilitarisée d'importants détachements de troupes.

On se souvient que, jeudi dernier, le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris était venu présenter au président du conseil les excuses de son gouvernement, à l'occasion de l'entrée non autorisée de troupes de Reichswehr dans la Ruhr. Le chargé d'affaires avait assuré qu'il s'agissait d'une regrettable méprise et qu'ordre avait été donné aux troupes gouvernementales de se retirer.

M. Millerand avait nanti les agences de cette démarche. On considérait cette entorse au traité comme un incident. Samedi, les deux délégués allemands à Paris insistèrent de nouveau pour qu'on autorisât l'entrée de la Reichswehr en Ruhr, et avouèrent que de nouvelles troupes avaient avancé; il n'était plus question d'une manœuvre, mais bien d'une manœuvre, habilement menée, pour placer la France devant le fait accompli.

Mais M. Millerand répondit aux hypocrites allemandes que la France n'envisageait point qu'il fut nécessaire d'intervenir dans la Ruhr. Et, de fait, à suivre les événements de ces jours derniers, il semble bien que les troubles de la Ruhr sont dus, en grande partie, à l'imposition intempestive des troupes. Autoriser l'entrée d'un détachement plus considérable ne pouvait qu'envenimer les choses. D'ailleurs, les art. 42 et 44 du traité sont catégoriques.

M. Millerand s'est entretenu avec le maréchal Foch. Le général Degoutte qui commande les troupes françaises sur le Rhin, a reçu des ordres précis. Tout dépend maintenant de l'attitude des Alliés à l'égard de la France.

On ne connaît pas encore les intentions du gouvernement de Paris, mais l'occupation de la zone Francfort-Darmstadt-Hanau paraît plus que probable.

France

LE PREMIER VOYAGE OFFICIEL DE M. DESCHANEL

Nice, 5 avril.

Le président de la République est arrivé à Nice à 9 h. 15 pour assister à la 42ème fête fédérale des sociétés de gymnastique.

Le président a été salué par le prince d'Udine et les chefs des escadres française et italienne. Le prince d'Udine a remis au président de la République, au nom du roi d'Italie, le collier de l'Annocation. Le roi d'Italie a adressé à M. Deschanel un télégramme à l'occasion de son premier voyage à proximité de la frontière italienne. M. Deschanel a répondu et a remercié pour l'ordre suprême de l'Annocation qui lui a été remis par le prince d'Udine.

Après la réception et le déjeuner, à la préfecture, M. Deschanel s'est rendu à l'hippodrome, où il assiste aux exercices. Il s'est ensuite rendu à Vittel-en-France. Il a été reçu à bord du cuirassé italien *Andrea Doria* par le prince d'Udine, à qui il a remis le grand-cordon de la Légion d'honneur. Il a également visité le cuirassé français *Courbet* avant de regagner Nice.

GRAVE ACCIDENT D'AVIATION

Nice, 5 avril.

L'hydravion *Goeland* a capoté lundi matin. Les deux passagers, M. et Mme Cartier-Bresson, et l'aviateur Verneau ont été tués. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

L'occupation de la Ruhr

M. MILLERAND RECOIT LE CHARGE D'AFFAIRES BRITANNIQUE

Paris, 5 avril.

M. Millerand a reçu lundi matin sir George Graham, chargé d'affaires de Grande-Bretagne.

L'OPINION DE LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 5 avril.

Les journaux commentent l'attitude du gouvernement du Reich dans la question de la Ruhr. Le *Petit Parisien* la considère comme injustifiable, « car l'intervention militaire a été décidée et l'offensive a été déclenchée, précisément au moment où les ouvriers commençaient à exécuter la convention conclue ». Il déclare que l'intervention entreprise dans ces conditions justifie toutes les défiances et toutes les précautions.

Le *Petit Journal* fait observer que trop de faits, ces derniers jours, ont prouvé la duplicité du gouvernement de Berlin, sa préférance dans la question de la Ruhr. « Ces exemples, ajoute-t-il, doivent suffire et ne pas encourager les Alliés à accepter une nouvelle violation du traité plus grave encore que les précédentes. Aussi l'occupation de « gages » spéciaux s'impose-t-elle pour limiter tout au moins les effets et la durée. »

Le *Journal* fait remarquer que la convention de garantie anglo-américaine se réfère aux articles 43 et 44 du traité pour promettre à la France du secours au cas où la zone neutre déterminée par ces articles ne suffirait pas à la couvrir contre une agression non provoquée. « Laisser entendre la garantie initiale serait nous priver de la garantie dérivée. L'intervention est donc, outre un devoir envers nous-mêmes, un devoir envers nos alliés. »

L'Humanité proteste violemment contre l'attitude du cabinet allemand. Elle déclare que l'entrée brutale des troupes du Reich dans la Ruhr est un nouveau crime des socialistes majoritaires allemands, complices du militarisme, lequel donne aux socialistes de Guillaume et de Noske le prestige qui pourrait leur manquer encore.

LA BELGIQUE SE DÉCLARE SOLIDAIRE DE LA FRANCE

On demande de Bruxelles à l'Action française.

Les événements de la Ruhr sont suivis avec attention dans les milieux diplomatiques.

BULLETIN TELEPHONIQUE DE PARIS

Service spécial de la "Gazette de Lausanne"

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

Ainsi que vous le savez, le chargé d'affaires allemand à Paris et le président de la délégation de paix allemande ont remis hier une note identique à M. Millerand, chef du gouvernement français et président de la Conférence de la paix. Contrairement à ce qu'ont publié certains journaux de ce matin, cette communication ne fait aucune allusion à un délai de 7 jours, à l'expiration duquel le gouvernement allemand relâcherait ses troupes de la zone neutralisée de la Ruhr ; elle s'efforce seulement de démontrer que les effectifs gouvernementaux qui opèrent actuellement dans cette zone, ne sont pas supérieurs à ceux qui ont été autorisés et que leur total ne s'élève qu'à 19,000 hommes. (Le *Journal des Débats* déclare que ce chiffre ne concorde pas avec les informations que possèdent les autorités militaires françaises). La note a manifestement pour objet de démontrer que l'action entreprise par le gouvernement allemand ne revêt que les proportions d'une simple opération de police.

Les journaux font toutefois remarquer qu'elle demeure muette sur la concentration de masses aux abords de la zone neutralisée, que les renseignements recueillis par l'état-major français permettent de considérer comme certaine, et qui constitue à la fois le véritable péril et la véritable infraction au traité de Versailles.

En raison des fêtes de Pâques, la réponse des gouvernements alliés aux communications de M. Millerand n'est pas encore parvenue à Paris. Suivant l'*Intransigeant*, dans les milieux italiens de Paris, on croit généralement que le gouvernement italien se désintéressera de l'occupation des cinq villes par les troupes françaises.

En ce qui concerne les mesures militaires envisagées du côté français, le *Temps* écrit qu'elles sont de nature à établir l'inégalité stratégique qu'aurait constituée l'avance militaire allemande

LES AVEUX DE NOSKE

On écrit à l'*Echo de Paris* :

L'ancien ministre de la Reichswehr, Noske, qui publia dans le *Vorwärts* une série d'articles pour justifier sa politique, écrit aujourd'hui qu'il réussira momentanément le coup d'Etat dont il est attribué au manque de décision des chefs.

Noske écrit, entre autres choses : « Les mesures de sûreté avaient été prises, mais seulement pour l'intérieur de la ville. Le soir du 12 mars, le général von Osten, le général von Oldershaw, le général von Seckel, l'amiral von Trotha et d'autres étaient réunis dans mon cabinet. Je les ai priés de se rendre avec moi auprès des troupes de Döberitz et de tirer sur les rebelles devant la ville ; mais seuls le général Reinhardt et mon chef d'état-major Gills se déclarèrent disposés à la lutte. Les vrais chefs de la Reichswehr refusèrent de me suivre. Aujourd'hui encore, je suis convaincu qu'avec une douzaine de mitrailleuses le coup d'Etat se serait effondré. »

Londres, 5 avril.

Sir Amar Greenwood est partisan de l'autonomie

Londres, 5 avril.

Sir Amar Greenwood, le nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande, questionné sur ses intentions en ce qui concerne le futur gouvernement, a répondu :

« Je sais, vous le savez, Canadien, d'autant plus partisan de l'autonomie que je suis né dans un pays autonome, et ma nomination prouve le sincère désir du gouvernement de régler, une fois pour toutes, le problème irlandais sur les bases de l'autonomie. »

Paris, 5 avril.

On sait que le rapport du général américain Harbord sur l'Arménie ne présente aucune conclusion ferme sur le point de savoir si l'Amérique doit accepter ou refuser un mandat sur ce pays. Le général se contente d'énumérer les raisons qui militent pour et contre l'acceptation du mandat.

Voici, selon le correspondant de l'*Echo de Paris* à Washington, les raisons qu'expose le rapport, pour conseiller l'acceptation du mandat : 1. Servir la paix du monde est la cause humanitaire. Chacune des autres puissances, si elles ne peuvent obtenir le mandat, préfèrent que ce soit l'Amérique qui s'en charge.

2. Eviter les compétitions entre puissances en Turquie.

3. Les bénéfices obtenus au bout d'une période par la puissance mandataire, dépasseront largement les dépenses.

Voici les raisons fournies contre l'acceptation du mandat :

1. Les graves problèmes intérieurs de l'Amérique et le respect de la doctrine de Monroe.

2. Les Etats-Unis ne sont jamais intervenus dans la question d'Orient.

3. L'Angleterre est la puissance la mieux qualifiée pour obtenir le mandat sur l'Arménie.

4. L'Amérique ne peut avoir une politique étrangère continue du fait de son renouvellement du congrès.

5. Les bénéfices résultant de l'acceptation du mandat seraient en premier lieu inadéquats aux dépenses.

Les Etats-Unis et le différend

entre la Bolivie et le Pérou

Santiago de Chili, 5 avril.

L'échange de notes entre le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur américain à Santiago est qu'à aucun moment les Etats-Unis n'ont prétendu intervenir, et se sont bornés à donner des conseils de conciliation dans le différend qui s'était élevé entre la Bolivie et le Pérou. La note du ministre des affaires étrangères dit que le Chili n'a pas accepté et n'a accepté jamais l'intervention des puissances étrangères dans la question de Tačna et d'Arica.

Au sujet de la coalition gouvernementale des socialistes-démocrates et des chrétiens sociaux, le chancelier Renner souligne l'efficacité de cette coalition à l'intérieur du pays. Grâce à elle, aucun trouble sérieux ne se produisit.

Le sujet de l'Allemagne du Sud, le chancelier estime qu'une Fédération des Etats du sud, qui seraient, de ce fait, dans l'obligation de se suffire à eux-mêmes économiquement, serait en contradiction formelle avec le passé historique de l'Allemagne. Le projet d'une Confédération danubienne peut être déterminé théoriquement mais rencontrerai dans son application des obstacles considérables.

LES INCIDENTS DE NEUNKIRCHEN

Vienne, 4 avril.

(B.C.V.) — Dans un entretien avec le représentant de la *Correspondance politique*, le chancelier Renner a déclaré :

— Je suis persuadé que si nous recevions maintenant une quantité de charbon équivalente à celle que nous régnions en 1917, la situation se rétablirait rapidement.

Le sujet de la coalition gouvernementale des socialistes-démocrates et des chrétiens sociaux, le chancelier Renner souligne l'efficacité de cette coalition à l'intérieur du pays. Grâce à elle, aucun trouble sérieux ne se produisit.

Au sujet de la coalition gouvernementale des socialistes-démocrates et des chrétiens sociaux, le chancelier Renner souligne l'efficacité de cette coalition à l'intérieur du pays. Grâce à elle, aucun trouble sérieux ne se produisit.

Oberhausen, 5 avril.

(Wolff.) La ville a été occupée par la Reichswehr. Le Conseil exécutif s'est enfui. A Larnac, les rouges se sont retirés de l'autre côté du canal du Rhin à Herne. La pénurie de denrées alimentaires se fait sentir partout. La semaine dernière il a été distribué aux habitants 2 livres de pain et 4 livres de pommes de terre. Les arrivages de lait sont très faibles.

BERLIN, 5 avril.

(Wolff.) Les troupes de la Reichswehr

sont entrées à Duisburg. La garde de sûreté

est dehors de la ville.

Düsseldorf, 5 avril.

(Wolff.) Les troupes de la Reichswehr

sont entrées à Duisburg. La garde de sûreté

est dehors de la ville.

LES BOLCHEVIKS

DANS LA CAUCASIE

Vienne, 4 avril.

D'après la *Chicago Tribune*, un télégramme de Constantinople annonce que les bolcheviks ont occupé Vladicauca et le port de Petersbourg qui commande la région.

En réalité, le Caucase tout entier est dans leurs mains.

LES SOLDATS DE D'ANNUNZIO

Venise, 4 avril.

Le trône de Syrie

On demande au Caire à l'*Exchequer Telegraph* que la France ait l'intention de nommer un roi au trône de Syrie.

On télégraphie de Rome à l'*Information* :

L'agence Volta annonce que d'Annunzio projeta ces jours derniers une expédition ;

il voulait occuper avec ses troupes la voie ferrée San-Pietro-Monte-Maggiore, mais beau-

coup de soldats refusaient d'y participer et partirent pour Trieste.

La situation Flotte empire chaque jour au point de vue économique et financier. Le commandement a dû requisitionner, à la caisse d'épargne, un million et demi de couronnes pour payer les soldes des troupes. Les incidents se multiplient parmi les « légionnaires », entre monarchistes et républicains.

Le commandant des forces régulières italiennes opère une concentration d'infanterie à Abbazia pour être prêt à toute éventualité.

CANTON DE VAUD

Le château de Prangins

On écrit de Prangins à la Tribune de Genève :

Le château historique de Prangins vient d'être vendu à M. le comte Horace de Pourtales-Marctet, habitant Genève. Comme vous le savez, ce manoir fut habité par Emilie de Nasau, princesse de Portugal, fille de Guillaume le Taciturne et d'Anne de Saxe, née en 1569, qui épousa à La Haye, le 7 novembre 1597, D. Emmanuel de Portugal, 1568-1638. Elle mourut à Genève en 1629 et une chapelle de St-Pierre, dite de Portugal, porte son nom. De cette union naquit la princesse Maria Belgia de Portugal qui épousa le colonel Jean-Théodore de Crott. La ville de Vevey fut marraine de leur fille aînée Emilie-Catherine le 30 octobre 1630. Ce magnifique château appartient depuis nombre d'années à la Mission des Frères Moraves, qui a son siège à Ermite, et nombreux sont les jeunes gens qui se sont perfectionnés dans les classes de ce pensionnat. M. de Pourtales-Marctet et sa famille vont en prendre possession sous peu et la population entière leur réserve bon accueil.

Monsieur André PRINGO

lour très cher et regretté fils, frère, petit-fils, neveu et parent survient à Lausanne le 3 avril 1920, dans sa 18me année.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'Office funèbre.